http://www.jesuschristenfrance.fr/spip.php?article402

NEUVAINE AU SACRE-CŒUR DU 8 AU 16 JUIN

- Actions et initiatives pour le Bien commun -



Date de mise en ligne : mardi 7 juin 2016

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

NEUVAINE AU SACRE-CŒUR DU 8 AU 16 JUIN par l'intercession du Roi angélique

« Pour obtenir une grâce, TOUT EST UNE QUESTION DE NOMBRE : de prières dites à Dieu, de demandes faites à Dieu, de suppliques adressées à Dieu.

Pour aider à faire vôtre, au plus profond de vous-mêmes, cette grande vérité, voici trois façons de la justifier :

- D'abord par Notre-Dame, à Pontmain :
- « MAIS PRIEZ MES ENFANTS DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS. »



Marie nous donne à Pontmain un signe de cette grande vérité.

Les voyants ont précisé que pendant les prières, et tout particulièrement pendant le chapelet, les étoiles du ciel, qui se trouvaient À L'EXTÉRIEUR de l'ovale entourant la Sainte Vierge, le traversaient pour « sauter » sur la robe de Notre-Dame et qu'elle en devenait ainsi toute dorée. En fait, plus il y a de prières dites et plus la robe de la Sainte Vierge se transforme, s'illumine de lumière, s'embellit de la « dorure » de nos prières...

Et c'est leur nombre qui est important!

Les voyants le soulignent bien ; ils s'exclament, en parlant de ce phénomène : « C'est une fourmilière. Y en a-t-il, y en a-t-il, elle est presque toute dorée ! ».

Le nombre de prières change l'aspect de Notre-Dame. Ainsi parée, Marie se présente à son Fils et... « MON FILS SE LAISSE TOUCHER ».

- Ensuite, par sainte Catherine de Ricci qui, en tant que prieure de son monastère, disait à ses soeurs pour les affermir :
- « Quand nous désirons obtenir une grâce de Dieu, nous devons la demander tant que nous ne l'avons pas obtenue, par la raison qu'll a déterminé le nombre de fois que nous devons la demander, et II ne nous

exauce que lorsque nous l'avons rempli intégralement. Si, par exemple, Il a déterminé que nous lui demanderions cent fois cette grâce, nous ne l'obtiendrons pas si nous ne la demandons que quatre-vingt-dix-neuf fois ».

- « Il faut apporter à la prière, une grande confiance d'être exaucé, car il est de nombreuses grâces que Dieu nous inspire de demander et que nous n'obtenons pas à cause de notre défiance ». Nous voilà prévenus !
- Enfin par Notre-Dame, à Banneux, qui insiste par trois fois, par trois fois nous adjure :
- « Priez beaucoup ».

Et dans son livre Les Épiphanies de Marie (Beauchesne – Paris 1967), Raoul Auclair commente cette injonction insistante de Notre-Dame de Banneux confirmant et amplifiant à la fois son message de Pontmain et la recommandation de sainte Catherine de Ricci. Il écrit :

« A-t-on assez remarqué cela ; a-t-on assez pris garde à ce que signifie ce « Priez beaucoup » ?

La Vierge Marie veut beaucoup de prières

À aucun moment elle ne réclame de nous la qualité, mais la quantité.

Et voilà encore où nos délicats ne sont pas d'accord. Sans doute savent-ils mieux que la Mère de Dieu ce qu'il convient d'offrir à Dieu.

Ont-ils jamais pensé qu'il ne nous appartient pas de bien prier – et comment prient-ils quand ils sont dans la sécheresse, la monotonie, la lassitude, l'ennui, le trouble et le dégoût ? – car bien prier est une grâce et nous n'en avons point le mérite ; mais beaucoup prier est affaire de volonté, et là, oui, l'effort est nôtre ; qui se double, bien sûr, de l'effort de bien prier, mais sans le frein de la tentation du sublime.

Vous comprenez maintenant pourquoi il nous faut être nombreux pour prier...?

Pour atteindre plus vite, voire instantanément, ce nombre de demandes déterminées par Dieu pour qu'Il puisse... « EXAUCER EN PEU DE TEMPS ».

Alors voilà, vous savez tout, vous savez comment faire : Répondre en grand nombre ! Aussi, allez chercher tous ceux que vous connaissez pour se joindre à vous, se joindre à nous, et, s'il ne veulent vous suivre faites connaître cette initiative aux boiteux, aux aveugles, aux sourds, aux estropiés et aux autistes de la prière...

Alors maintenant de quoi s'agit-il?

De faire, du 8 au 16 juin, tous ensemble, chacun à son domicile, une neuvaine au Sacré-Coeur, puisque c'est le mois du Sacré-Coeur, et le 17 juin en particulier, l'anniversaire du message de Jésus à sainte Marguerite-Marie pour le roi Louis XIV et pour la France.

À quelle intention?

Pour obtenir la guérison complète et définitive d'un pauvre homme dont vous avez tous entendu parler ; un paralytique de notre temps, totalement inerte depuis de longues années sur son lit au CHU de Reims, et envers qui plusieurs tentatives d'euthanasie (il faut appeler les choses par leur nom si les mots ont un sens en français) ont été engagées et le sont encore actuellement.

Monsieur Vincent Lambert ne peut pas parler, ne peut pas prier... Prions pour lui ! Par quelle intercession ?

Reims! Ville du Sacre!

Reims! Ville du Sacre, témoin de la Royauté du Sacré-Coeur sur la France et les Nations!

Reims! Ville du Sacre, témoin de la guérison des écrouelles par le Lieutenant du Christ!

Reims! Ville du Sacre, témoin de la rencontre du Roi Divin Médecin et du roi thaumaturge!

Et, par l'intercession de notre bon roi Louis XVI, le roi Martyr du Sacré-Coeur, le roi bienfaisant :

Reims! Ville du sacre, témoin à la face du monde du miracle de la « guérison impossible »!

Pourquoi par cette intercession?



- . Parce que Louis XVI a été condamné à mort pour ce qu'il était, pour son état de roi de France.
- « […] Vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de Providence nationale à exercer » (on applaudit).
- « La victoire et le peuple ont décidé que lui-seul était rebelle. Louis ne peut donc être jugé, il est déjà condamné ; il est condamné, ou la République n'est point absoute » (applaudissement).
- « Proposer de faire le procès à Louis XVI, de quelque manière que ce puisse être, c'est rétrograder vers le despotisme royal et constitutionnel ; c'est une idée contre-révolutionnaire car c'est mettre la Révolution elle-même en litige. En effet, si Louis peut être encore l'objet d'un procès, Louis peut être absous ; il peut être innocent ; que dis-je! il est présumé l'être jusqu'à ce qu'il soit jugé. Mais si Louis peut être présumé innocent, que devient la Révolution ?

Robespierre – Discours à la Convention à propos du procès du roi (3 décembre 1792)

. Parce que Vincent Lambert est condamné à mort pour ce qu'il est, pour son état « d'handicapé profond définitif ».



- « L'obstination déraisonnable » du corps médical et « la prolongation artificielle de la vie » du patient sont proscrites, y compris lorsque ce dernier est hors d'état d'exprimer sa volonté. ».
- « Le médecin peut prendre le risque d'abréger la vie du patient en lui administrant une dose de soins palliatifs qu'il juge nécessaire à son confort, à condition d'en informer le patient, éventuellement la personne de confiance ou un proche. ».
- « La décision de cesser l'administration d'un traitement, lorsque le prolonger semble relever de «

l'obstination déraisonnable » doit être collégiale et ne peut être prise qu'après consultation de la « personne de confiance », de la famille, ou à défaut d'un de ses proches et des « directives anticipées » du patient ».

- « La volonté du patient de limiter ou de cesser un traitement doit être respectée. Le patient doit être informé des conséquences de sa décision ».
- « L'avis de la personne de confiance, choisie par le patient pour l'accompagner dans ses démarches et, si le patient le souhaite, dans ses entretiens médicaux, doit être consulté ».

Loi Leonetti (articles 1 à 9) - Ve République

Donc, prions, prions du mercredi 8 au jeudi 16 juin avec cette neuvaine, pour :

- . La gloire de Dieu dans Son Sacré-Coeur,
- . La gloire de Dieu dans la guérison miraculeuse de Vincent Lambert.
- . La gloire de Dieu dans la béatification de Son roi-martyr.
- . La gloire de Dieu dans l'abaissement des orgueilleux et des méchants. »

Chouandecoeur

Neuvaine au Sacré-Coeur par l'intercession du roi angélique

Prières à réciter chaque jour durant 9 jours :

- O mon Jésus, Qui avez dit :
- « En vérité, Je vous le dis : demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira! », voici que nous frappons, que nous cherchons et que nous Vous demandons en ce mois du Sacré-Coeur et par l'intercession du bon roi Louis XVI, le roi angélique, le roi de Votre Divin Coeur, immolé sur l'autel du supplice pour la France, la grâce de la guérison de Vincent Lambert hospitalisé au CHU de Reims.

Coeur Sacré de Jésus nous avons confiance en Vous!

- O mon Jésus, Qui avez dit :
- « En vérité, Je vous le dis : tout ce que vous demanderez à mon Père en Mon Nom, Il vous l'accordera ! », voici qu'à Votre Père, en Votre Nom, nous demandons en ce mois du Sacré-Coeur et par l'intercession du bon roi Louis XVI, le roi angélique, le roi de Votre Divin Coeur, immolé sur l'autel du supplice pour la France, la grâce de la guérison de Vincent Lambert hospitalisé au CHU de Reims.

Coeur Sacré de Jésus nous avons confiance en Vous!

- O mon Jésus Qui avez dit :
- « En Vérité, Je vous le dis : le ciel et la terre passeront, mais Mes Paroles ne passeront point ! », voici que, confiants dans l'infaillibilité de Vos Paroles, nous Vous demandons en ce mois du Sacré-Coeur et par l'intercession du bon roi Louis XVI, le roi angélique, le roi de Votre Divin Coeur, immolé sur l'autel du supplice pour la France, la grâce de la guérison de Vincent Lambert hospitalisé au CHU de Reims. Coeur Sacré de Jésus nous avons confiance en Vous !

• O Roi céleste Consolateur, Esprit de Vérité, Vous qui êtes partout présent, et qui remplissez tout, Trésor de Bien et Donateur de Vie : venez et demeurez en nous, purifiez-nous de toute souillure et sauvez nos âmes, Vous qui êtes toute Bonté.

(Cette dernière demande est à dire 7 fois, en l'honneur des 7 dons du Saint-Esprit). 1 Pater / 1 Ave Maria / 1 Gloria (en latin ou en français) »